



Sections des Côtes-d'Armor

Saint-Brieuc le 3 juillet 2008

Messieurs les Présidents des CTP,

Pour la seconde fois consécutive, vous avez décidé de reporter le CTP conjoint sans plus d'explication.

Dès lors plusieurs questions se posent :

- Pourquoi avoir montré tant de précipitation à convoquer ce CTP pour le reporter aussi cavalièrement ?
- Pourquoi convoquer tout de même une réunion informelle « d'information » ou seront évoqués « les modalités de mise en place du guichet fiscal unifié de Loudéac » ?

Cela relève pleinement des compétences des CTP, vous méprisez ouvertement le rôle des instances paritaires. Nous ne pouvons l'accepter.

Vous ne pouvez ignorer le contexte conflictuel dans lequel nous sommes aujourd'hui, face à un gouvernement qui ne connaît que le passage en force comme méthode de dialogue pour mener ses réformes anti sociales.

Dans tous les secteurs de la Fonction Publique, les actions revendicatives et les nombreuses journées de grève démontrent la condamnation croissante par les agents des mesures régressives du gouvernement. Elles montrent aussi la force des aspirations en faveur de choix de justice et de solidarité sociale.

A l'instar de leurs collègues, les agents des Côtes-d'Armor sont largement engagés dans cette lutte. Est il besoin de vous rappeler qu'après les 15 mai et 30 mai (dans le département), les agents étaient encore plus fortement en grève le 10 juin : 51% ex DGI et 39% ex DGCP

C'est dans un tel contexte que vous vous permettez d'annuler une fois de plus le CTP pour le remplacer par un simple « comité bidule ».

Dans le même temps, la direction générale continue à ne pas entendre les personnels en persistant dans sa volonté de ne pas ouvrir de réelles négociations sur l'ensemble du dossier de la fusion.

De plus, une note directionnelle sur la mise en place de ce guichet fiscal est d'ores et déjà parue. Cette note a fait l'objet d'une simple présentation aux organisations syndicales nationales, renvoyant le débat au début septembre.

Cette note non négociable selon les termes mêmes du directeur général nous éclaire sur le contenu des projets de l'administration : tout est prévu pour le SIP au détriment du réseau de proximité ! Tout est prévu pour accentuer la dévitalisation du réseau !

- redécoupage des périmètres des CDI,
- fermeture des trésoreries hors résidence,
- concentration et transfert de la mission du recouvrement vers les futurs SIP,
- fusion et regroupement de la partie secteur local,
- transfert du contentieux vers les PRC sans définition précise du contenu de ce transfert, - accueil fiscal se résumant à une boîte aux lettres améliorée, il faut aller vite pour ainsi fusionner et supprimer de nouvelles trésoreries.

Le tout sur fond de nouvelles suppressions d'emplois qui fragiliseront encore l'avenir et la pérennité des trésoreries de proximité et des SIP, notamment les plus petits.

Une fois n'est pas coutume, nous vous prendrons en exemple : Dans le même temps ou vous imposez la mise en place du SIP de Loudéac, 4 trésoreries sur 5 dans le périmètre sont dans votre collimateur. Seul un perdreau de l'année n'y verra qu'une coïncidence !

Moins de structures, moins de personnels, moins de formation, voilà la réalité que vous préparez avec pour premières conséquences de nouvelles dégradations du service rendu à l'utilisateur.

Alors, à défaut de préciser sa vision globale du futur réseau, la DG s'emploie à rassurer les agents en indiquant que lors de la mise en place des SIP, il y aurait maintien des missions adaptées à leur formation antérieure... Nous n'avons aucune illusion à ce sujet, l'objectif est bien d'avoir à terme une forte flexibilité et une polyvalence assiette /recouvrement.

Le « front-office » amène à ce constat, la note par ailleurs le confirme en indiquant les périodes « d'entraide » basée sur les pics de charge de travail qui amèneront l'ensemble des agents à effectuer l'ensemble des tâches, « armés » de trois jours de formation !!! Et pour couronner le tout, la formation aura lieu sur le lieu de travail par séance de deux heures, il ne faudrait pas casser la cadence des agents !

Plus globalement, la direction générale tente une énième fois de rassurer sur tout : Mobilité, missions, emplois, réseau, statut, règles de gestion, mais les doutes ne sont plus permis !

Au vu des derniers documents transmis, notre analyse depuis l'annonce de la fusion se trouve une fois de plus confortée.

Concernant le cadre de la réunion du 10 juillet, nous ne pouvons nous contenter d'une simple présentation. Ce serait une fois plus considérer que le dialogue social se résume à entériner des réformes successives sans que soient jamais mis en débat le contenu, les périmètres et les modalités d'organisation de ce guichet fiscal et plus largement l'ensemble des missions et de leur organisation dans la nouvelle direction.

Ce serait une fois de plus, faire fi, des usagers, des élus et des personnels.

Vous avez dû comprendre que, pas plus que le 30 mai, nous n'apporterons notre caution à ce simulacre de concertation.

Pour une fonction Publique au service de la population, Nous exigeons

- ◆ La défense et l'amélioration des statuts généraux et particuliers des fonctionnaires
- ◆ Le retrait du projet de loi sur la « mobilité » avant son examen au parlement
- ◆ L'arrêt des suppressions d'emplois et la création d'emplois statutaires
- ◆ Une augmentation générale immédiate des salaires par la revalorisation du point d'indice
- ◆ Maintien du code des pensions des fonctionnaires, non à l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans.

En ce qui concerne notre Administration :

- ◆ Tout en restant opposés au principe même de la fusion DGI/DGCP, nous demandons le maintien de l'intégralité des missions des ex DGI et DGCP et l'amélioration de leurs conditions d'exercice dans la nouvelle Direction Générale ;
- ◆ le maintien de la séparation de l'ordonnateur et du comptable
- ◆ reconnaissance des qualifications et amélioration des régimes indemnitaires
- ◆ des garanties pour les personnels par l'ouverture de réelles négociations sur les emplois, les conditions de vie au travail, les garanties collectives.